

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**26 MAI 2008**

Le vingt six mai 2008, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SARZIER, Maire, le Conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire. Madame Dominique PASSAQUAY est désignée comme secrétaire de séance. Tous les membres sont présents sauf MM. Serge DUNAND (pouvoir à Monsieur Didier VILNEUVE), Denis MENDEZ (pouvoir à Madame Dominique PASSAQUAY) et Jean-Marie PILLET (pouvoir à Monsieur Gilles LAURENT), excusés.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **1- Modification du règlement intérieur de la structure multi accueil l'Ilot Câlin**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au règlement intérieur de la structure multi accueil "l'Ilot Câlin".

Ces modifications portent essentiellement sur les modalités d'accueil, les priorités d'accueil, l'établissement des contrats réguliers ou occasionnels et leurs modalités de renouvellement.

### **2- Marché communal - Tarifs**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs applicables à l'installation des commerçants sur le marché communal comme suit :

- Droits de place : 1 € le mètre linéaire
- Branchement en eau : 0.20 €
- Branchement en électricité : 0.20 €

Le Conseil Municipal décide que ces tarifs seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

### **3- Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de Savoie**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer pour l'année 2008 à l'Association des Maires Ruraux de Savoie. La cotisation annuelle est de 90 € et comprend l'abonnement à la revue "36 000 Communes".

### **4- CALB – Modification des statuts**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la CALB portant le nombre des membres du Bureau Communautaire de 18 à 19.

### **5- Désignation des délégués communaux aux commissions thématiques de la CALB et de Savoie Hexapole**

- ✓ *Désignation des délégués aux commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB)*

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, les délégués communaux aux commissions thématiques de la CALB comme suit, étant précisé que peut être désigné un conseiller municipal non délégué communautaire :

<b>Commission</b>	<b>Nom du délégué</b>
Personnel et administration générale	Marie-Françoise DECREAU
Finances	Nicolas JACQUIER
Tourisme : sentiers, ports, plages, Revard et Aquarium	Claudine PETITPAS
Economie	Jean-Marc GOZZI
Déplacements	Denis MENDEZ
Assainissement, eau potable, rivière	Serge DUNAND
Développement durable	François MAURIER
Urbanisme, logement et politique foncière	Gilles LAURENT
Citoyenneté et dimension sociale des projets communautaires	Jean-Marie PILLET

✓ **Désignation des délégués aux commissions thématiques de Savoie Hexapole**

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, les délégués communaux aux commissions thématiques de Savoie Hexapole comme suit, étant précisé que ces délégués sont désignés parmi les délégués titulaires ou suppléants auprès de Savoie Hexapole :

<b>Commission</b>	<b>Nom du délégué</b>
Administration Générale et Développement Durable	Jean-Louis SARZIER
Economie	Guy CRESSENS
Finances	Jean-Louis SARZIER
Promotion et Communication	Guy CRESSENS
Travaux et Urbanisme	Gilles LAURENT

## **FONCIER**

### **1- Vente à la CALB de terrains aux lieux dits "La Peisse" et "Les Cruets"**

Ces ventes concernent des terrains aux lieux dits "La Peisse" et "Les Cruets", d'intérêt communautaire.

Adresse du bien	Le Pontet	Les Cruets
Références cadastrales	N° 726, section C	N° 4144, section C (partie de la parcelle anciennement cadastrée section C, N°1724)
Superficie	1040 m <sup>2</sup>	608 m <sup>2</sup>
Prix de cession fixé par les Domaines	15 € le m <sup>2</sup>	25 € le m <sup>2</sup>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession de ces parcelles et charge le Maire de signer les actes de vente.

## **URBANISME**

### **1- Opération de construction "Les Fermes des Treilles" – Intégration de la voirie dans le domaine communal**

Dans le cadre du PAE (projet d'aménagement d'ensemble) "Les Fermes des Treilles" au lieu dit "Les Tires" à Fresenex, la Savoisienn Habitat a réalisé une opération de construction de 25 logements et a acquis les parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

L'opération immobilière étant terminée, la Savoisienn Habitat souhaite rétrocéder à la Commune l'ensemble de la voirie, à savoir 11 parcelles pour une surface totale de 21a30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette cession à titre gratuit et autorise le Maire à signer l'acte notarié à intervenir.

## **2- Aménagement du secteur "Les Fins" – Servitude de passage au profit de la Savoisienne Habitat**

Par une délibération en date du 3 septembre 2007, le Conseil municipal a vendu un terrain, au lieu dit "Les Fins", à la Savoisienne Habitat pour l'aménagement de 9 logements en accession à la propriété.

Conformément au compromis de vente signé le 7 mars 2008, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place d'une servitude de passage au profit de la Savoisienne Habitat sur les parcelles restant propriété de la Commune, cadastrées section C n° 4148 et 4149, pour permettre l'accès des futurs copropriétaires.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1- Sécurité / surveillance**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une agence de sécurité interviendra sur la Commune pour les mois de juin, juillet et août.

### **2- SIVU Planet'Jeunes**

Madame Marie-Françoise DECREAU, déléguée auprès du SIVU Planet'Jeunes, présente au Conseil municipal un compte rendu de la réunion du Conseil syndical du SIVU du 29 avril 2008 portant notamment sur la présentation du personnel, du fonctionnement, des modalités de financements et la constitution des commissions de travail du SIVU.

### **3- Associations**

Monsieur Jean GASCHET, Maire Adjoint en charge du Sport, des Associations et de la Culture présente un compte rendu de la réunion avec les associations qui s'est déroulée le 21 mai 2008. Il précise au Conseil que 33 associations sur 36 étaient présentes.

### **4- Fête de la musique**

Monsieur Jean GASCHET, Maire Adjoint en charge du Sport, des Associations et de la Culture, informe le Conseil que la Fête de la Musique débutera le samedi 21 juin à 15h autour de la salle polyvalente. 4 groupes de musiques sont attendus, dont un de la Commune de Drumettaz-Clarafond.

### **5- Montée du Mollard – Travaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux prévus pour la réfection de la Montée du Mollard devraient débuter début 2009.

### **6- Réservoir de Clarafond**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le réservoir de Clarafond est terminé, les travaux devant être réceptionnés le 19 juin.

### **7- Prochaines réunions**

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le lundi 30 juin 2008 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

**Le Maire,**

**Jean-Louis SARZIER**